
COMMUNIQUE DE PRESSE

Relance de la filière betterave-sucre-alcool

La CGB accueille favorablement la nomination de Henri HAVARD comme délégué interministériel pour la filière betterave-sucre-alcool

Après les annonces du 6 août dernier quant au plan de soutien à la filière et la publication du projet de loi permettant l'utilisation dérogatoire de solutions d'urgences pour protéger les betteraves contre la jaunisse virale, la nomination d'un délégué interministériel est un nouveau signe de l'engagement du gouvernement pour consolider l'avenir de la filière betterave-sucre-alcool française.

Le Président de la République s'était engagé auprès de Franck Sander, Président de la CGB, lors du dernier salon de l'agriculture, à nommer un délégué interministériel "dédié" à la mise en œuvre d'un plan stratégique de filière, pour sortir de la crise, qui avait été remis en novembre 2019 par l'Interprofession (AIBS). Cette annonce tombe à point nommé alors que la mise en œuvre du Plan de Relance se précise.

Le nouveau délégué interministériel aura pour mission d'accompagner les professionnels dans la mise en œuvre et le suivi du plan stratégique de la filière, de favoriser l'innovation technique, l'économie d'énergie et la simplification du cadre réglementaire applicable, et de suivre la mise en œuvre du plan de soutien gouvernemental à la filière pour faire face à la crise due au virus de la jaunisse.

Dans le cadre du projet de loi* qui sera voté le 5 octobre à l'Assemblée Nationale et le 27 octobre au Sénat, il veillera également avec attention au suivi des actions de la filière et des établissements de recherche public et privé pour trouver les alternatives efficaces aux néonicotinoïdes. [*relatif aux conditions de mise sur le marché de certains produits phytopharmaceutiques en cas de danger sanitaire].

Selon le Président du syndicat Franck Sander, « la CGB est à l'entière disposition de M. Henri Havard pour l'accompagner dans sa mission. Après trois campagnes éprouvantes et une récolte catastrophique qui débute, l'ambiance est plus que morose dans les campagnes, mais le soutien du gouvernement doit permettre à la filière de rebondir. Les cours européens du sucre se reprennent du fait du manque de production française. Concomitamment, la demande en alcool pour la production de bioéthanol ou de gel hydroalcoolique de la part de nos concitoyens ne cesse de progresser. A nous tous maintenant de relever le défi de la relance de notre filière à la veille de nos choix d'assolement pour les semis du printemps prochain. La CGB reste confiante dans le potentiel de la filière betterave-sucre-alcool et dans sa faculté à apporter du revenu dans les exploitations betteravières. »

Contacts presse : Carine Abecassis - cabecassis@cgb-france.fr – 06.27.05.23.80